

**PROCES VERBAL DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2010**

Nombre de conseillers	
En exercice	27
Présents	15
Procurations	4
Absents	12
Votants	19
Convoqués le 10/02/2010	
Affiché le 24/02/2010	

*L'an deux mille dix et le seize février à 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy HELLE, Maire.*

**Etaient présents :**

M. HELLE, M. BROS, Mme BOUFFARTIGUE, M. COT, Mme TEMPESTA, M. VIGNES, Mme LIBERATI, Mme LIBRET-LAUTARD, M. BENARFA, Mme LAUTRE, M. BARRAU, Mme GUIHUR, M.PONS, Mme DARNISE, M.BARDOU.

**Procurations :** M.DORET donne procuration à M.HELLE, Mme GREGOIRE donne procuration à M. BROS, M. MASSIP-PAILHES donne procuration à M.PONS, Mme GOUBELET donne procuration à Mme LIBERATI.

**Absents excusés :** Mme GRANDET, M. TURREL, M. PESSANT, Mme PAILHES, Mme GREGOIRE, M.DORET, Mme GOUBELET, M. AYCAGUER, M. MASSIP-PAILHES, Mme LANGLADE-MAZIC.

**Absents:** M. BENAC, M. PEDRO.

La séance est ouverte à 21h.

**ORDRE DU JOUR :**

**1. Election du secrétaire de séance.**

M. BENARFA est désigné pour être secrétaire de séance.

Votants : 19 - Pour : 19 - Contre : 0- Abstention : 0 Adopté à l'unanimité
---

**2. Approbation du procès verbal de la séance du 19 janvier 2010.**

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations sur le procès verbal de la séance du 19 janvier 2010.

M. Bardou fait remarquer que sa procuration n'a pas été prise en compte dans le décompte du vote des points 5 et 6. Monsieur le Maire reconnaît l'erreur et demande à l'assemblée de modifier le procès verbal en rectifiant le décompte des votes sur les 2 points évoqués.

Votants : 19 - Pour : 18 - Contre : 0- Abstention : 1 (Mme Darnise) Adopté à la majorité
---

M. Bardou souligne qu'il n'a pas été destinataire du règlement intérieur du Conseil Municipal et ce malgré sa demande et évoque la possibilité d'avoir recours au vote à bulletin secret dans certains cas.

Concernant le 1<sup>er</sup> point, Monsieur le Maire indique qu'il n'y a absolument aucun problème à ce qu'il ait le règlement du Conseil Municipal mais fait remarquer que son prédécesseur aurait dû le lui fournir. Quant au vote à bulletin secret, celui-ci peut être utilisé dans les conditions prévues dans le dit règlement intérieur.

### **3. Raccordement au réseau d'éclairage public d'un abribus.**

Madame Bouffartigue, adjointe au maire en charge du génie urbain, informe le Conseil Municipal que le SDEHG a étudié les travaux suivants :

- réalisation d'une descente aérosouterraine d'éclairage public sous chaussée sur une longueur de 24 mètres afin d'alimenter un futur abribus du Conseil Général situé avenue Aristide Briand au quartier « La Terrasse ».

Le coût total de ce projet est estimé à 4438 €.

Plan de financement :

- |   |        |
|---|--------|
| - TVA éligible au FCTVA                             | 660 €  |
| - Part gérée par le Syndicat                        | 3562 € |
| - Part restant au maximum à la charge de la commune | 216 €  |

La part communale sera réduite grâce à la subvention du Conseil Général.

Elle souligne que ce déplacement se justifiait par des questions de sécurité liées notamment au transport scolaire.

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal sur cette proposition.

Votants : 19 - Pour : 19 - Contre : 0- Abstention : 0 Adopté à l'unanimité
---

### **4. Mise en place d'un coffret prises sur l'avenue Aristide Briand au quartier La Terrasse.**

Madame Bouffartigue, adjointe au maire en charge du génie urbain, informe le Conseil Municipal que le SDEHG a étudié les travaux suivants :

- Réalisation d'un branchement aérosouterrain depuis le poteau existant.
- Fourniture et pose d'une armoire comprenant à la fois coupe-circuit, emplacement pour compteur et disjoncteur ainsi que 2 prises 32A et 4 prises 16A avec protections différentielles.

Le coût total de ce projet est estimé à 4006 €.

Plan de financement :

- |   |        |
|---|--------|
| - TVA éligible au FCTVA                             | 595 €  |
| - Part gérée par le Syndicat                        | 2251 € |
| - Part restant au maximum à la charge de la commune | 1160 € |

La part communale sera réduite grâce à la subvention du Conseil Général.  
Monsieur le Maire ajoute que ces travaux permettront d'éviter la mise en place d'un branchement provisoire d'EDF lors de la fête de la Terrasse.  
Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal sur cette proposition.

Votants : 19 - Pour : 19 - Contre : 0- Abstention : 0  
Adopté à l'unanimité

**5. Mise en place d'un système de régulation du trafic sur les feux tricolores au carrefour de l'avenue de Toulouse et de la rue Henri Chanfreau.**

Madame Bouffartigue, adjointe au maire en charge du génie urbain, informe le Conseil Municipal que le SDEHG a étudié les travaux suivants :

- Fourniture et pose de 2 radars de détection.
- Mise en place de 2 caméras vidéo (« vert récompense »)
- Réalisation des câblages correspondants
- Modification de la programmation du contrôleur et mise en service

Le coût total de ce projet est estimé à 11 118 €.

Plan de financement :

- |   |        |
|---|--------|
| - TVA éligible au FCTVA                             | 1652 € |
| - Part gérée par le Syndicat                        | 4461 € |
| - Part restant au maximum à la charge de la commune | 5005 € |

La part communale sera réduite grâce à la subvention du Conseil Général.  
Madame Bouffartigue explique que ces travaux n'avaient pas été réalisés lors de la mise en place initiale de ces feux car le SDEHG se trouvait confronté à des problèmes techniques liés à l'entrée d'un particulier sur ce feu. Elle ajoute que devant l'insistance de la mairie à vouloir régler la situation, le SDEHG a trouvé une solution.  
Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal sur cette proposition.

Votants : 19 - Pour : 19 - Contre : 0- Abstention : 0  
Adopté à l'unanimité

**6. Octroi d'avances sur subvention.**

Monsieur le Maire explique que cette année le vote du budget sera retardé ; aussi le versement des subventions est lui même fortement décalé. Certaines associations demandent le versement d'une avance sur subvention pour faire face à leurs dépenses.

Monsieur le Maire propose de réaliser les avances suivantes et précise qu'elles correspondent à la moitié de la subvention octroyée en 2009.

Nom de l'association	Montant de l'avance
JSC	10 425 €
MJC	55 000 €
Office de Tourisme	11 274 €
RCL XV	5500 €

Votants : 19 - Pour : 19 - Contre : 0- Abstention : 0  
Adopté à l'unanimité

### **7. Ressources humaines.**

Monsieur Vignes, adjoint au maire en charge du personnel, indique qu'il y a lieu de procéder au remplacement d'un agent partant à la retraite ; ce dernier exerçait les fonctions d'ATSEM.

Monsieur Vignes propose d'ouvrir un poste à temps complet sur le grade d'ATSEM 2<sup>ème</sup> classe et un sur le grade d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe et ce afin de ne pas se limiter dans les candidatures que nous pourrions recevoir. En effet, le grade d'ATSEM nécessite d'avoir le concours alors que le grade d'adjoint technique permettra de recevoir des candidatures de personnes ayant le CAP Petite Enfance mais pas le concours.

A l'issue de la procédure de recrutement, un des 2 postes sera fermé.

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal.

Votants : 19 - Pour : 19 - Contre : 0- Abstention : 0  
Adopté à l'unanimité

### **8. Séisme à Haïti.**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire un don de 2500 € à la Croix Rouge Française afin de venir en aide aux sinistrés suite au séisme à Haïti.

Monsieur le Maire rappelle les liens historiques qui nous rattachent à cette île.

Monsieur le Maire indique que cette somme sera budgétisée sur le compte 6574.

Votants : 19 - Pour : 19 - Contre : 0- Abstention : 0  
Adopté à l'unanimité

### **9. Liste des marchés publics conclus en 2009.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le code des Marchés Publics ( article 133) prévoit que les acheteurs sont tenus de publier chaque année une liste des marchés conclus l'année précédente ainsi que le nom des attributaires ( arrêté du 27 mai 2004).

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de cette liste.

#### **1 / Marchés publics de travaux**

Tranche	Objet du marché	Date du marché	Attributaire avec CP
3 000 à 19 999	Travaux de réparation de la chaudière du centre socio culturel de Carbonne	22/01/2009	Lebel - 31220 Cazères sur Garonne
3 000 à 19 999	Remise en état de propreté de deux courts de tennis	19/05/2009	Tennis d'Aquitaine - 33 561 Carbon Blanc
3 000 et 19 999	Réfection des faux plafonds groupe scolaire	05/08/2009	Gaudy Plâterie - 31370 Plagnole
3 000 à 19 999	Travaux de couverture d'un préau au groupe scolaire Henri Chanfreau	18/08/2009	Azeau - 09290 Le Mas d'Azil
3 000 à 19 999	Réhabilitation du rez de chaussée et annexes de l'ancienne école du Lançon LOT 1	22/12/2009	Simioni - 31 390 Carbonne

3 000 à 19 999	Réhabilitation du rez de chaussée et annexes de l'ancienne école du Lançon LOT 2	22/12/2009	Cuzzolin - 31140 Noé
3 000 à 19 999	Réhabilitation du rez de chaussée et annexes de l'ancienne école du Lançon LOT 3	22/12/2009	Gaudy Plâterie - 31370 Plagnole
3 000 à 19 999	Réhabilitation du rez de chaussée et annexes de l'ancienne école du Lançon LOT 5	22/12/2009	Tdlec - 31 390 Carbonne
3 000 à 19 999	Réhabilitation du rez de chaussée et annexes de l'ancienne école du Lançon LOT 6	22/12/2009	Garré - 31 390 Carbonne
3 000 à 19 999	Réhabilitation du rez de chaussée et annexes de l'ancienne école du Lançon LOT 7	22/12/2009	Simioni - 31 390 Carbonne
3 000 à 19 999	Réhabilitation du rez de chaussée et annexes de l'ancienne école du Lançon LOT 8	22/12/2009	Ventura - 31470 St Lys
20 000 à 49 999	Travaux de signalisation horizontale	09/04/2009	Girod Line - 39 400 Bellefontaine
20 000 à 49 999	Travaux d'enduit et de petites maçonneries Place Jules Ferry à Carbonne	28/05/2009	Simioni - 31 390 Carbonne
20 000 à 49 999	Travaux de toiture sur le bâtiment des restos du cœur à Carbonne	01/07/2009	Catra BTP - 31 100 Toulouse
90 000 à 149 999	Travaux de réfection des allées du cimetière	24/12/2009	TP Carbonne - 31390 Carbonne

### 3 / Marchés publics de fournitures

Tranche	Objet du marché	Date du marché	Attributaire avec CP
3 000 à 19 999	Standard téléphonique	02/10/2009	Ineo com ouest - 31 106 Toulouse
3 000 à 19 999	Acquisition de fournitures de bureau - lot 3 : en-tête (reconductible 1 fois pour une période de 1 an)	10/03/2009	Logoprim - 31 094 Toulouse
3 000 à 19 999	Acquisition de fournitures de bureau - lot 4 : marché réservé (reconductible 1 fois pour une période de 1 an)	10/03/2009	Flavien CGAT - 69 153 Décines
20 000 à 49 999	Acquisition de fournitures de bureau - lot 1 : petites fournitures (reconductible 1 fois pour une période de 1 an)	10/03/2009	Technibureau - 31 800 St Gaudens

20 000 à 49 999	Acquisition de fournitures de bureau - lot 2 : papier (reconductible 1 fois pour une période de 1 an)	10/03/2009	Copadip - 93 503 Pantin cedex
20 000 à 49 999	Achat de fournitures scolaires - lot 1 maternelle (reconductible 1 fois pour une période de 1 an)	22/04/2009	Surre - 09 000 Foix
20 000 à 49 999	Achat de fournitures scolaires - lot 2 primaire (reconductible 1 fois pour une période de 1 an)	22/04/2009	Surre - 09 000 Foix
20 000 à 49 999	Fourniture de signalisation verticale	15/05/2009	SES - 31 270 Villeneuve Tolosane
20 000 à 49 999	Acquisition d'une tondeuse autoportée	01/07/2009	Espace Chlorophylle - 31 800 Labarthe Inard
20 000 à 49 999	Fourniture de compteurs pour le service de l'eau	08/07/2009	Menesson - 33 210 Langon

### **3 / Marchés publics de services**

<b>Tranche</b>	<b>Objet du marché</b>	<b>Date du marché</b>	<b>Attributaire avec CP</b>
3 000 à 19 999	Désignation d'un AMO pour le renouvellement des contrats d'assurance	10/01/2009	Arima Consultant - 31 770 Colomiers
3 000 à 19 999	Prestations de relève des compteurs eau et facturation des consommations	02/02/2009	SDEA - 31 400 Toulouse
3 000 à 19 999	Désignation d'un maître d'œuvre pour les travaux d'urbanisation la Route de l'Arize	18/03/2009	Atemo - 64 000 Pau
3 000 à 19 999	Désignation d'un maître d'œuvre pour les travaux de pluvial Avenue Etienne Prosjean	24/03/2009	Séba sud Ouest - 31 100 Toulouse
3 000 à 19 999	Réalisation d'un plan de circulation et de stationnement pour Carbonne	20/03/2009	CETE sud ouest - 31 400 Toulouse
3 000 à 19 999	Etude paysagère Place de la République à Carbonne	25/05/2009	Saunier et Associés - 31 241 L'Union
3 000 à 19 999	Elaboration des Plans Communaux de Sauvegarde et du DICRIM	11/06/2009	Norisko - 31 037 Toulouse cedex
3 000 à 19 999	Contrat d'assurance - lot 4 Protection juridique de la collectivité (reconductible 3 fois pour une période de 1 an)	02/09/2009	SMACL - 79 031 Niort cedex

3 000 à 19 999	Contrat d'assurance - lot 5 Protection fonctionnelle des agents et des élus (reconductible 3 fois pour une période de 1 an)	02/09/2009	SMACL - 79 031 Niort cedex
3 000 à 19 999	Contrat d'assurance - lot 2 Responsabilité et risques annexes (reconductible 3 fois pour une période de 1 an)	02/09/2009	SMACL - 79 031 Niort cedex
20 000 à 49 999	Contrat d'assurance - lot 3 Véhicules (reconductible 3 fois pour une période de 1 an)	02/09/2009	Groupama - 31 071 Toulouse cedex 7
20 000 à 49 999	Désignation d'un maître d'œuvre pour les travaux d'urbanisation avenue de Toulouse	11/12/2009	Atemo - 64 000 Pau
20 000 à 49 999	Contrat d'assurance - lot 1 Dommages aux biens (reconductible 3 fois pour une période de 1 an)	02/09/2009	MMA - 31 800 Saint Gaudens

**Décisions prises en vertu des délégations de Monsieur le Maire :**

- Monsieur le Maire indique qu'un marché à procédure adaptée a été conclu avec la société EIFFAGE de Toulouse (31 023) pour la **réalisation des travaux d'urbanisation de la route de l'Arize**. Le montant du marché est de 223 357.31 € HT soit 267 135.34 € TTC, conformément au budget.  
Madame Bouffartigue rappelle que les travaux ont commencé.

**Planning des prochains conseils municipaux :**

Mardi 2 mars 2010- 21h : Le Conseil Municipal qui devait être exclusivement dédié à l'arrêt du PLU est ANNULÉ ET REPORTE A UNE DATE ULTERIEURE.

Mardi 16 mars 2010- 21 h : le Conseil Municipal portera notamment sur le Débat d'Orientations Budgétaires.

Mardi 13 avril 2010- 21 h : Conseil Municipal lié notamment aux votes des comptes administratifs et des budgets.

Séance levée à 21h40

Le secrétaire de séance

Le Maire

Ali BENARFA

Guy HELLE

